

MISSION DE PRISE DE CONTACT EN VUE DE LA REGIONALISATION DU C.R.D.T.O.

MM. - Amadou HASSANE Vice Président de l'Assemblée Nationale
- Issaka DANKOUSSOU Secrétaire Exécutif du C.R.D.T.O.

RAPPORT DE MISSION

En vue d'obtenir la régionalisation effective du CRDTCO, le Directeur provisoire, M. Boubou HANA Président de l'Assemblée Nationale du Niger, a envoyé, auprès des Gouvernements de Mauritanie, du Libéria et de la Côte d'Ivoire, une Mission spéciale composée de MM. Amadou HASSANE, Premier Vice Président de l'Assemblée Nationale et Issaka DANKOUSSOU, Secrétaire Exécutif du C.R.D.T.O.

Après plusieurs années de fonctionnement avec l'aide de l'Unesco et surtout du Gouvernement du Niger, le CRDTCO, recommandé par le colloque de Ouagadougou et à deux reprises représenté aux Conférences générales de l'Unesco, doit accéder au statut d'organisation régionale. Une réunion ministérielle en avait établi le statut en juin 1972. Les Etats représentés à ladite réunion et ceux qui n'y ont été pas représentés sont sollicités de ratifier la Convention ou d'y adhérer.

La mission partit de Niamey le 23 juillet 1973, après une lettre et un télégramme du Chef de l'Etat nigérien à ses homologues des Etats visés ci-dessus.

République Islamique de Mauritanie

Nous arrivâmes à Nouakchott le 23 juillet vers dix heures. Le vice Président de l'Assemblée nationale de la République Islamique de Mauritanie nous accueillit à l'aéroport. Un calendrier de séjour fut ainsi établi après entretien.

Le 24 juillet à 9 heures nous fûmes reçus par M. Mohameden Ould Babah, Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement technique et de la Formation des cadres assurant l'intérim de M. le Ministre de la Culture et de l'Information. Le Chef de la délégation exposa la raison de notre présence à Nouakchott. Le Ministre reprit la parole et expliqua tout l'intérêt que son pays accorde à l'étude de la culture africaine dans ses sources orale et écrite. Professeur de Lettres, le Ministre attache personnellement une importance particulière à la transcription des langues africaines et à l'étude de la littérature africaine ; ensuite il souhaita connaître la nature et l'importance de l'aide que son pays peut attendre du CRDIO, ainsi que les dispositions prises à Niamey.

Dans sa réponse, le Secrétaire Exécutif du CRDIO présenta les principes et les objectifs du Centre régional et donna des informations sur l'infrastructure d'accueil déjà en place. A la fin de l'entretien, le Ministre remit au Chef de la délégation le texte de loi autorisant le Président de la République Islamique de Mauritanie à ratifier l'accord créant le CRDIO. Le Chef de la délégation exprima à M. le Ministre les vifs remerciements du Gouvernement du Niger au Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie pour cet acte et rappela les liens traditionnels d'amitié et de fraternité qui unissent les deux pays.

Le 25 juillet à 10h15, le Secrétaire Exécutif du CRDIO eut une séance de travail avec le Directeur des Affaires culturelles pour connaître l'état de la recherche en Mauritanie et établir des projets pour lesquels le CRDIO pourra apporter une contribution financière, même très modeste.

Libéria - Monrovia

Nous débarquâmes à l'aéroport international de Robersfield le 28 juillet à 14 heures GMT. L'Ambassadeur de la Côte d'Ivoire Représentant les intérêts du Niger au Libéria nous reçut dès la descente d'avion. Il nous

conduisit à Monrovia situé à plus de 80 Km de l'aéroport. Il nous choisit l'Hôtel et prit le rendez-vous avec les autorités compétentes.

Le 30 juillet 1973 à 9 heures nous fûmes reçus par le Ministre de l'Education Nationale assisté du Secrétaire d'Etat à l'Education (Assistant Minister) et du Chef de la Division de Recherche, Dr Mrs Abeodu Jones. Le Ministre, nouvellement nommé, n'était pas informé de notre arrivée et ignorait tout du projet du CRDTC. Le Chef de la délégation donna la raison de la mission, par la voix de M. l'Ambassadeur.

Ensuite, le Secrétaire Exécutif remit trois copies conformes de l'Accord à chacun. Il expliqua en anglais, les grandes lignes l'Accord, et en particulier son article XX qui ne limite pas le temps d'adhésion.

"La session de notre Assemblée nationale fut close le 25 juillet" déclara le Ministre. Que pouvons-nous faire parce que nous sommes acquis au projet ajouta-t-il. Le Chef de la Mission suggéra au Ministre d'envoyer une correspondance officielle, et par voie diplomatique, pour confirmer la position du Libéria. Il accepta le principe et promit de la faire envoyer le plutôt possible.

Le Chef de la délégation le remercia et nous nous séparâmes.

Abidjan

Le Chef du Protocole de l'Assemblée nationale ivoirienne et un Représentant du Secrétariat d'Etat aux Affaires culturelles nous reçurent à l'aéroport d'Abidjan à 13h45. Dès le lendemain nous eûmes un rendez-vous avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires culturelles.

Dès notre arrivée, le Secrétaire d'Etat nous expliqua qu'un télégramme fut envoyé à Miami pour aviser le Directeur du CRDTC que l'Assemblée nationale ivoirienne autorisa le Président de la République à ratifier

L'Accord qui se trouva être à la signature de celui-ci. Il téléphona vainement à la Présidence pour savoir si la signature est faite. Le Secrétaire d'Etat insista sur le grand intérêt que son pays porte au CRDIO et à tous les autres Organismes chargés de la promotion de la culture africaine. Il nous parla de ses intentions d'envoyer une mission de professeurs Ivoiriens pour s'informer auprès du Centre de Niamey. "J'ai demandé trois billets pour trois Ivoiriens qui iront à Niamey pour effectuer un stage au CRDIO " dit le Secrétaire d'Etat. Le Secrétaire Exécutif du CRDIO exposa les principes et objectifs du Centre régional et parla des structures d'accueil du CRDIO, ce qui accrut la confiance du Secrétaire d'Etat.

"La Côte d'Ivoire appuie le CRDIO, vous aurez très bientôt les éléments de ratification", conclut le Secrétaire d'Etat.

Niamey, le 8 Août 1973

Secrétaire Exécutif

Chef de la Délégation

ISSAKA DANKOUSSOU

M. AMADOU HASSANE

Vice Président de l'Assemblée Nationale.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1973-08-08

MISSION DE PRISE DE CONTACT EN VUE DE LA REGIONALISATION DU C.R.D.T.O.

CRDTO

CELHTO-UA

<https://archives.au.int/handle/123456789/7844>

Downloaded from African Union Common Repository